

SYNTHESE COMPTE RENDU

SEANCE du 03 11 2020

Le trois novembre deux mil vingt à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune de CHANTEIX, dûment convoqué, s'est réuni compte tenu des exigences sanitaires du moment et après en avoir avisé Monsieur le Préfet, à la salle polyvalente "Boîte en zinc", sous la présidence de Monsieur Jean MOUZAT, Maire.

Présents : Jean MOUZAT- Françoise SERRE - Christophe BOURDET - Catherine VIDAL - Isabelle BAUDRY - Eric LIVET- Thierry LANNES - Julien BARATAUD - Jean-Marc SIMONEAU - Valérie BOUCHAREL - Evelyne LAVENU – Carla AFONSO DA CRUZ - – Jean-Pierre VERGNE – Jean-François POUMIER

Excusés non représentés : Marcel GUINDRE

Excusés représentés :

Mme Carla AFONSO DA CRUZ est désignée secrétaire de séance.

Date de convocation : 29 octobre 2020

1. ACHAT VIDEO PROJECTEUR ET ECRAN DE PROJECTION

Après avoir donné la parole à Catherine VIDAL en charge du dossier, Monsieur le maire demande aux élus de délibérer sur le choix du devis.

2 devis sont présentés pour l'achat d'un vidéo projecteur et d'un écran de projection.

- Devis du Bureau Fonctionne Demailly à 1 012,80 € TTC soit 844€ HT

- Devis IPSYS à 919,20€ TTC soit 766 € HT

Une subvention du conseil départemental de l'ordre de 30 % peut être sollicitée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, DECIDE :

- de **d'accepter** le devis présenté par la société IPSYS pour un montant de 766€ HT ,
- de **solliciter** une subvention au Conseil Départemental de 30 %
- et de **valider** le plan de financement suivant :

Plan de financement :

MONTANT TTC	MONTANT HT	SUBVENTION CONS DEPARTEMENTAL	AUTO FINANCEMENT HT
919,20 €	766,00 €	229,80 €	536,20 €

2. ADRESSAGE – ACHAT FOURNITURES

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Christophe BOURDET, adjoint en charge du dossier.

Ce dernier présente alors les différents devis recueillis, à savoir :

SOCIETE / MATERIAU PROPOSE		MONTANT HT	MONTANT TTC
La POSTE	aluminium	10 773,88 €	12 928,66 €
La Poste	émail	11 526,88 €	13 832,26 €
ILP LASER	aluminium	8 987,50 €	10 785,00 €
ALEC LACROIX	alu composit	6 414,90 €	7 697,88 €
SEDI	émail	8 472,75 €	10 167,30 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, DECIDE :

- * **d'accepter** le devis de la société SEDI pour un montant de 8 472,75€ HT ,
- * de **solliciter** le paiement des subventions accordées par le Conseil Départemental

TRAVAUX APPARTEMENT BATIMENT ANCIENNE POSTE

1.

Monsieur le Maire donne la parole à Messieurs Christophe BOURDET et Eric LIVET, adjoint et conseiller en charge du dossier.

Une partie des travaux sera réalisée en régie.

Travaux d'électricité :

- devis de Jurbert Antoine 3 485,00 € HT
- (un seul devis est présenté puisque celui de l'entreprise Dedelec n'a pas été transmis dans les délais) .
- + devis supplémentaire pour option 3eme chambre en RDC 340,00 € HT
- devis fournitures REXEL radiateurs 3 175,22 € HT
- + devis supplémentaire pour option 3eme chambre en RDC 374,42 € HT
- Soit un total pour électricité : 7 374,64 € HT

Travaux de plomberie :

- devis de l'entreprise HAAS 5 293,54 € HT

Soit un total de 12 668,18 € HT

Fournitures des travaux à réaliser en régie :

Estimation : 7 700 € HT

dont 1 200 € envir. de meubles de cuisine 1 000 € envir. d'électroménager cuisine (plaque vitro, four, hotte, matériaux et fournitures divers, peintures, sols, placards, aménagement extérieur ...)

Soit un **total de travaux pour l'appartement de 20 368,18 HT** .

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, DECIDE :

- **d'accepter** les devis de la société JURBERT pour un montant total HT de 3 825 €, de la société REXEL pour un montant total de 3 549,64 € HT et de l'entreprise HAAS pour un montant de de 5 293, 54€ HT,
- de **valider le coût estimatif des fournitures de travaux réalisés en régie** pour un montant de 7 700€ HT
- de **solliciter** les aides de l'État et du conseil départemental.

Questions diverses.

Fin de séance.